



COMMUNIQUE DE PRESSE

le 3 mai 2021

« INITIATIVE POSITIVE NEE DE LA CRISE : SOLIDARITE DOMICILE 1 AN APRES ! »

A RETENIR : CE QU'IL S'EST PASSE DEPUIS UN AN

Avril 2020 : première vague COVID, mise en ligne de la première plateforme de coopération interservices d'aide à domicile solidaire : **Solidarité Domicile**, initiée par la FEDESAP, la FESP et deux autres Fédérations d'employeurs de l'aide à domicile.

Financement initial de la **CNSA** et des partenaires comme **KLESIA** et **OCIRP** pour développer les premières fonctionnalités de base de Solidarité Domicile.

Été 2020 : **Solidarité Domicile** devient une **association loi 1901** pilotée par la **FEDESAP**, la **FESP** et le **SYNERPA Domicile**.

Automne 2020 : Solidarité Domicile enregistre plus **d'une centaine de nouvelles structures**.

Mars 2021 : Estelle Pajani est recrutée en tant que **Chargée de mission**.

Aujourd'hui : Solidarité Domicile compte :

- **400 services (SAAD, SSIAD, ...)** inscrits sur la plateforme,
- **5 000 salariés** prêts à aider des confrères
- **80 départements (Collectivités d'Outre-Mer comprises)** d'implantation
- Une **cinquantaine de missions** réalisées.

COMMUNIQUE

A l'heure des réductions moyennes de séjours, d'un contexte sanitaire en crise et des débats sur la valorisation de métiers du soin, le collectif de Fédérations du secteur de l'aide à Domicile représenté aujourd'hui par la **FEDESAP**, la **FESP** et le **SYNERPA Domicile** poursuit son action en créant un outil digital appelé **SOLIDARITE DOMICILE**.

Cette plateforme numérique **conçue par et pour des acteurs de terrain** est gérée par une association sur le principe d'une **gouvernance ouverte à l'ensemble des fédérations du secteur**.

SOLIDARITE DOMICILE rend possible et facile la **mutualisation et la coordination des ressources humaines** de manière géo localisé et quasi instantanée.

L'atout de cette plateforme est sa capacité d'identifier l'offre de prise en charge nécessitant une demande de renfort en matière de ressources humaines, et ce, sur un territoire donné, mais aussi la capacité à exercer en inter secteurs (sanitaire et médico-social).

L'inscription sur la plateforme est **gratuite** et garantit la mise en relation interservices sous le format d'un contrat de sous-traitance.

Avec plus de 400 structures inscrites sur presque 80 départements, Solidarité Domicile qui, aujourd'hui est aussi **sollicité par un nombre grandissant de conseils départementaux** pour travailler sur les spécificités territoriales, souhaite **poursuivre son développement sur la totalité du territoire**.

Pour cela, et en anticipation de la **période estivale** qui s'annonce, Solidarité Domicile lance une **nouvelle campagne d'inscriptions** !

L'objectif ? Couvrir l'ensemble du territoire français et permettre le référencement et l'identification de professionnels prêts à intervenir en SAAD, SSIAD mais aussi en ESMS, voir en SSR.

Enfin, pour s'adapter aux besoins d'utilisation de l'outil et en partenariat avec **Bipsoin**, de nouvelles fonctionnalités seront proposées d'ici peu sur Solidarité Domicile, notamment grâce à la mise à disposition d'une **base de données de profils** permettant **l'accès à un vivier complémentaire de profils** qualifiés et disponibles.

Solidarité Domicile est donc un nouvel exemple d'initiative positive issue de la crise, voilà l'annonce d'une nouvelle année pleine de nouveaux projets à suivre au plus près, rendez-vous l'année prochaine !

Des **rencontres en visio de démonstration** de la plateforme sont organisables pour toute structure qui le souhaite en contactant Estelle PAJANI au 06 31 74 54 30 ou par mail sur : estelle.pajani@soidaritedomicile.fr.

A PROPOS

Sur le Net : [#solidaritedomicile.fr](https://twitter.com/solidaritedomicile.fr)

Un bureau composé de :

Frank NATAF, Président, membre fondateur- FEDSAP

Arnaud GREZAUD, Trésorier, membre fondateur- FESP

Nicolas HURTIGER, Secrétaire membre de droit-SYNERPA Domicile

Les Administrateurs :

Rémi BENSOUSSAN, représentant du SYNERPA Domicile

Julien JOURDAN, représentant de la FEDESAP

Marjorie PESQUE, représentante de la FESP

Une chargée de mission : Estelle Pajani, une professionnelle du secteur sanitaire et médico-sociale

Les partenaires au projet :

ARS IDF, CNSA, KLESIA, OCIRP, Bipsoin, émiCité, Ma Boussole Aidant

CONTACTS :

Estelle PAJANI 06 31 74 54 30 / Frank NATAF 06 23 84 28 67